

le fanatisme est aveugle, et ses actes frisent souvent la stupidité.

Dans la séance du 29, M. Joly ramena sur le tapis la question du sucre de betterave. Il y a une quinzaine de jours, dit-il, à la demande du Ministre des Finances, j'ai retiré temporairement ma motion relativement au sucre de betterave. Le Ministre des Finances a promis de traiter cette question dans une occasion plus favorable. Je crois que si l'on diffère encore, il sera trop tard.

L'Hon. M. Tilley promet d'amener la question devant la Chambre le jeudi suivant. On est bien lent à satisfaire aux besoins de l'agriculture; le commerce et la navigation ne subissent pas ces interminables temporisations.

Le 30, la Chambre s'est presque exclusivement occupée de commerce et de navigation. Ce sujet revient si souvent sur le tapis que l'on pourrait définir notre politique, la recherche des moyens d'enrichir les marchands et les propriétaires de vaisseaux.

Cependant les protestants qui forment l'immense majorité de notre représentation réussirent à faire passer un bill de divorce demandé par un certain Martin. Malgré l'opposition des membres de la province de Québec et les quelques catholiques des autres provinces, malgré la motion de l'Hon. M. Langevin demandant le renvoi à six mois, la seconde lecture de ce bill fut adoptée par un vote de 84 contre 71. Nous sommes heureux de constater que, fidèles à leur conscience, tous les députés de la Province de Québec, moins deux, ont voté contre cette infamie.

Dans la séance du 1er mai, la chambre, formée en comité des subsides a adopté les items suivants: Subsides aux provinces d'Ontario et de Québec \$1,825,000, faisant une augmentation de \$48,670; à la Nouvelle-Ecosse \$475,000, augmentation \$7,284; au Nouveau-Brunswick \$343,000, augmentation \$1,380; à Manitoba \$67,204; à la Colombie anglaise \$217,000, augmentation \$3,000.

### L'Émigration canadienne aux États-Unis

Monsieur le Rédacteur,

Je viens de terminer la lecture de la deuxième, troisième et quatrième partie de l'*Histoire du Canada Sous l'Union*, 1841-1867, par Louis P. Turcotte. Je souscris bien volontiers aux éloges que la presse canadienne a adressés à l'auteur, car ils sont bien mérités. M. Turcotte a les qualités de l'historien. Sa narration est facile, claire et entraînante. Ses appréciations sur les événements qu'il raconte sont dégagées de l'esprit de parti, et, par là même dignes de fixer l'attention du lecteur. Il décerne la louange et le blâme avec conscience. On sent qu'il cherche la Vérité avant tout, et qu'il veut la faire connaître telle qu'elle lui apparaît. S'il s'égare c'est involontairement; qu'on lui indique son erreur, et il s'empresse de faire les corrections demandées.

M. Turcotte s'est plus appliqué à instruire qu'à plaire, dit-il, dans son introduction. " Tout en s'attachant principalement à l'histoire politique, il n'a négligé aucun des sujets qui se rapportent au progrès matériel et intellectuel du pays. Dans le cadre restreint qu'il s'est imposé, toutes les questions de chemin de fer, de canaux, de commerce, d'industrie, de colonisation, de même que les événements religieux, l'instruction publique, la littérature et les institutions ont leur place comme la législation et les luttes politiques. " Le plan suivi par M. Turcotte est excellent, et je puis lui assurer qu'il a atteint son premier but: instruire; et pareillement le second: plaire. Son livre est attrayant.

L'auteur a dédié " ses humbles travaux " à la jeunesse canadienne. Elle devra lui être reconnaissante de cette marque de bienveillance. Grâce à M. Turcotte elle pourra désormais connaître notre histoire depuis l'Union jusqu'à l'époque de la Confédération.

C'est une étude importante que celle-là. Si notre peuple savait mieux son histoire, il agirait avec plus de sagesse et de discernement. Il ne se laisserait pas grossièrement tromper en temps d'élection par les sophismes et les flatteries des ambitieux qui l'exploitent. S'il savait mieux son histoire il se rendrait par là même capable de faire un choix plus judicieux. C'est pourquoi, mon désir le plus ardent serait de voir un exemplaire de l'*Histoire du Canada* dans chaque famille canadienne. Avec ce livre on s'amuserait utilement pendant les longues soirées d'hiver, et on développerait dans son cœur l'amour du pays.

Le mal de l'émigration vers les États-Unis n'a pas cessé dans notre province. Depuis le commencement du printemps ce triste courant n'a pas ralenti sa marche. C'est le sujet de toutes les conversations, et quiconque n'a pas perdu l'amour du sol gémit de ce triste état de chose. Voici comment M. Turcotte parle de cette émigration. Vos lecteurs me sauront gré de cette citation:

..... " Le Gouvernement consacra à peu près \$50,000 annuellement à la confection de nouvelles routes dans le Bas-Canada, ce qui fait une somme totale de \$1,250,000 pendant la période de l'Union. On pourra croire que cet encouragement était généreux; mais était-il même suffisant? Si l'on eut doublé et triplé cette somme, depuis le mouvement de 1848; si pour encourager l'établissement de l'ancienne population du Bas-Canada, l'on eut pris une part raisonnable des quarante millions consacrés aux canaux, aux chemins de fer et aux autres travaux destinés spécialement au développement du commerce, le Bas-Canada serait sans doute aujourd'hui plus prospère, plus populeux. Nous n'aurions pas peut-être quatre à cinq cent mille de nos compatriotes dispersés sur le territoire des États-Unis. On était prodigue des argent lorsqu'il s'agissait de commerce, on votait même deux cent à quatre cent mille piastres pour favoriser une ligne de vapeurs océaniques; on construisait un palais législatif qui a coûté au delà de la somme totale allouée à la colonisation; et dans un pays presque exclusivement agricole, on accordait à peine une somme annuelle de cent mille piastres à l'encouragement de la colonisation dans les deux provinces.

Plusieurs de nos hommes politiques ont trouvé que la législature aurait pu faire des sacrifices plus grands. M. Tessier entre autres s'exprimait ainsi à la Session de 1862: " En regardant aux Sommes, accordées pour d'autres objets, je crois être justifiable de dire que l'ouverture des terres incultes du Bas-Canada n'a pas été suffisamment favorisée. On devrait approprier une somme beaucoup plus considérable, si l'on veut faire justice aux habitants du pays.

" Il est certain qu'un encouragement plus grand accordé à l'établissement des terres incultes, aurait ralenti l'émigration toujours croissante de la population française aux États-Unis. Tous les ans, des milliers de Canadiens, bercés du fol espoir d'arriver vite à la fortune, et éblouis par la perspective d'un avenir chimérique, abandonnaient leurs terres natales. Ce mouvement si fatal à la nationalité canadienne se continue encore malheureusement. Ce pendant, un très-petit nombre ont acquis aux États-Unis une certaine aisance; le nombre de ceux qui ont été trompés dans leurs calculs est immense. La condition des